

Pour la suite du Monde

Le Comité de Vigilance Gaz de Schiste de St-Sulpice s'oppose au développement de l'industrie des gaz de schiste. À la lumière de recherches et rapports publiés ces dernières années, nous avons raison d'être largement préoccupés par cet enjeu. Cette industrie, très polluante, amène de grands risques de contamination des nappes phréatiques, sans parler de la nuisance à la qualité de Vie causée par le camionnage et l'extrême utilisation de l'eau potable. Notre municipalité de St-Sulpice, sise en bordure du fleuve St-Laurent, territoire agricole, une des plus belles fenêtres sur le fleuve entre Montréal et Trois-Rivières serait grandement affectée par le développement de cette industrie dans la région. Au-delà de notre région, nous croyons que collectivement, le Québec doit s'affranchir de la dépendance au pétrole et développer une économie orientée davantage vers les énergies renouvelables. Les expériences menées au Québec et les résultats de l'exploitation du gaz de schiste aux États-Unis nous permettent d'affirmer que cette industrie est nuisible pour la santé des populations et des écosystèmes.

Nos gouvernements se doivent de ne plus ignorer la menace présentée par le réchauffement climatique pour la survie de l'espèce humaine et même de la vie sur terre. Des organismes bien crédibles comme le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), la Banque mondiale, l'Agence internationale de l'Énergie, le programme des Nations Unies pour l'environnement, la NASA abondent tous dans le même sens. Il est urgent de mettre un frein à nos émissions de gaz à effet de serre, il faut arrêter de développer l'industrie des hydrocarbures. Vouloir développer cette industrie est en contraction avec une vision de développement des énergies vertes.

L'industrie du gaz de schiste entraînera nuisances et problèmes pour la santé humaine et environnementale sans compter le bruit, la pollution lumineuse, la perte de terres agricoles fertiles et la destruction des paysages. Plusieurs problématiques allant de la difficulté d'extraction, l'injection des solvants chimiques risquant de contaminer les aquifères et les sols, la création de bassins d'eau contaminée, des risques d'émanation atmosphériques toxiques, la détérioration des réseaux routiers par une hausse du camionnage créant trafic, bruit et pollution, risquent de compromettre l'avenir agricole de notre région.

De plus, l'industrie des gaz de schiste contribuera à une augmentation des gaz à effet de serre alors que le gouvernement du Québec visait un leadership en matière des luttes aux changements climatiques.

Il est envisageable que le développement de cette industrie ait aussi des impacts sérieux sur la production alimentaire québécoise à cause de la ré-affectation des superficies de terres agricoles à des fins industrielles; à cause des risques de contamination industrielle sur la production agricole; à cause de la concurrence pour les ressources en eau entre les activités d'extraction de gaz de schiste et des usages agricoles. Les techniques d'exploitation du gaz de schiste permettent mal une cohabitation avec l'agriculture.

Une de nos grandes préoccupations est certes la ressource en eau potable qui longtemps fut un fleuron du Québec. Cette ressource est de plus en plus menacée par le développement des industries gazières et pétrolières.

L'accès à l'eau propre et sécuritaire est un droit humain essentiel pour la pleine appréciation du droit à la Vie. (Résolution de l'assemblée des Nations-Unies, août 2010)

Selon Maude Barlow, conseillère aux Nations-Unies, nos gouvernements devraient tenir compte de quatre grands principes pour l'utilisation de l'eau :

-

l'eau est un droit humain

-

l'eau est un héritage commun

-

l'eau a ses droits

-

l'eau peut nous apprendre à vivre ensemble

L'industrie des gaz de schiste bafoue ce droit à une eau propre et sécuritaire et ne peut offrir de garantie contre la pollution des nappes phréatiques. La dilapidation de cette ressource transgresse l'héritage commun de l'eau car l'eau toxique injectée dans les puits est perdue pour le cycle hydrologique.

Nos gouvernements, instances démocratiques, devraient faire de la protection de l'eau une priorité.

En terminant, nous, du Comité de Vigilance gaz de schiste St-Sulpice, demandons au BAPE d'exercer ses valeurs éthiques pour protéger les ressources en eau potable, les territoires agricoles et le tissu social des communautés. Nous croyons fermement que l'expansion de l'industrie des gaz de schiste ne peut qu'entraver le tournant essentiel vers une économie plus viable. La Terre appartient à ceux qui l'aiment et l'habitent. Est-il écrit dans la nature que les populations doivent consentir à la destruction de leur environnement? Le Québec doit décréter un moratoire permanent sur les gaz de schiste. Nous avons plusieurs questionnements sur la façon de se libérer de la dépendance aux hydrocarbures, et sur la façon dont l'économie ravage nos territoires et ressources. Pourquoi faut-il que nos gouvernements ne prennent pas partie pour la Vie, pour la Beauté du Monde, pour le développement durable et les énergies renouvelables? Depuis que nous sommes enfants, on nous éduque en voulant développer notre conscience et notre respect envers l'environnement. Depuis l'enfance, nous avons à cœur de vivre le plus harmonieusement possible avec l'environnement.

À titre personnel, j'ai enseigné au primaire durant la moitié de ma vie et j'ai partagé avec mes élèves, ma passion pour la nature et le plein-air. Je ne peux donc concevoir que nos gouvernements prendront consciemment des décisions qui continueront à avoir un impact grave sur notre environnement, alors qu'on demande au simple citoyen de développer ses comportements éthiques. Depuis bientôt 30 ans, j'ai le bonheur d'habiter une petite municipalité en bordure du St-Laurent, ayant ce privilège de côtoyer quotidiennement ce joyau, je me dois de demander la protection du territoire et des ressources en eau potable pour nous et pour les futures générations.

Lucie Léger  
Pour le Comité de Vigilance gaz de schiste St-Sulpice  
24 mai 2014

Références :

Equiterre, Quelle place pour le gaz de schiste dans la lutte aux changements climatiques,  
nov 2010

[http://www.equiterre.org/sites/fichiers/memoire\\_gaz\\_de\\_schiste\\_-\\_equiterre.pdf](http://www.equiterre.org/sites/fichiers/memoire_gaz_de_schiste_-_equiterre.pdf)

Maude Barlow (trad. Françoise Forest), *Vers un pacte de l'eau*, Editions Ecosociété,  
2010, 245 p. ([ISBN 978-2-923165-59-2](#))